

**Procès-verbal de l'Assemblée Générale d'automne,
mercredi 27 novembre 2002, 20h00,
Halle de gymnastique, Villeret**

Présents : 55 personnes ont signé les listes de présence

Excusés : 25 personnes

Président : Michel Walthert

Secrétaire : Fabien Vogelsperger

1. Ouverture et salutations

Il est 20h10 lorsque Monsieur Walthert ouvre la séance en remerciant les participants.

M. Walthert remercie la Commune de Villeret et son Maire, M Ulrich Kaempf pour l'accueil de cette deuxième assemblée générale. M Walthert rappelle son engagement pour cette commune pendant plus de 25 ans en tant que secrétaire communal et donne un aperçu historique de la localité.

L'ordre du jour est accepté et l'assemblée déclarée ouverte. Deux scrutateurs sont nommés : M. Kaempf et M.Daetwyler.

Monsieur Walthert présente les personnes qui interviendront de manière formelle :

Annelise Lecomte, membre du bureau, propriétaire du Bison Ranch (Colisses du Bas), Alain Ducommun, Vice-président et chargé d'affaires auprès de Pro Natura, Michel-Henri Krebs et Laurent Donner de la société Adequa communication et Fabien Vogelsperger, directeur.

Michel Walthert présente à l'assemblée le personnel du Parc régional Chasseral ainsi que les critères et les procédures de recrutement.

- le directeur, Fabien Vogelsperger, engagé depuis le 15 mai 2002
- la nouvelle secrétaire, Rachel Bachmann, engagée à 40%, depuis le 1^{er} septembre

2. Procès-verbal de l'Assemblée générale du 13 février 2002 à Lignières

Accepté sans remarque, avec remerciements à son auteur, M. Rothenbühler.

3. Identité graphique et logo

La société Adequa Communication a été retenue suite au concours concernant un concept graphique pour le Parc régional Chasseral. MM Krebs et Donner dévoilent petit à petit le logo et expliquent la démarche qui a été suivie. Adequa Communication a souhaité faire en sorte que ce logo soit une bannière sous laquelle tout le monde puisse se reconnaître. D'un point de vue technique, le logo est sobre parce qu'il doit pouvoir être repris facilement par des partenaires.

Le symbole reprend les principales caractéristiques visibles du Chasseral dont notamment l'antenne, relais de communication :



Une réflexion reste encore à mener sur l'adjonction d'un slogan au logo, du moins sur certains supports de communication. Adequa a imaginé « Espace Haute Vitalité » mais le Comité n'a pas encore statué sur un tel slogan.

Une série d'applications graphiques possibles ont été imaginées et sont présentées.

4. Rapport du Président

Michel Walthert rappelle tout d'abord les principes de base du développement durable. Il rappelle la pertinence du Parc régional Chasseral comme outil de développement régional.

Dans un deuxième temps, le président présente la révision de la Loi sur la protection de la Nature. Cette révision donne une reconnaissance légale à trois types de parcs :

- les parcs nationaux
- les parcs « paysages », catégorie à laquelle correspond le Parc régional Chasseral
- les parcs naturels (parc périurbain)

Cette révision est en cours de consultation. Le parc régional Chasseral prendra aussi position. Les deux dernières dénominations proposées font l'unanimité contre elles, notamment la terminologie de Parc « paysage ». Nous proposerons d'opter pour « Parc régional ».

Cette loi définit un certain nombre de critères pour chaque catégorie de parc. Le parc régional répond aux principaux éléments pour être reconnu comme parc « paysage » (surface, qualité environnementale, développement régional...). Sur la base de cette reconnaissance, le Parc régional Chasseral pourra bénéficier dès 2007, d'un co-financement de l'ordre de 40 à 60%. Ce financement pourrait ainsi venir prendre le relais du soutien actuel par Regio + qui s'achèvera fin 2006. L'avenir financier de notre structure est donc potentiellement assuré.

Dans un troisième temps, le président présente l'organigramme de fonctionnement entre les divers organes du Parc. Il souligne la bonne ambiance de travail au sein des sept commissions, et la dynamique de groupe qui a pu être amorcée au niveau du bureau et du Comité. Il remercie tous les participants de ces multiples organes, qui ont effectué un important travail en 2002, et ainsi pu mettre la priorité sur un certain nombre de projets.

5. Rapport du directeur

Organisation

L'année en cours a permis l'installation pratique d'une équipe de permanents dans des locaux, à Saint-Imier, (après un passage dans les locaux de l'ARJB).

Près de septante projets ont été proposés dans le cadre du plan directeur et de sa procédure de consultation. Une dizaine de projets ont été retenus comme prioritaires par les commissions pour 2002.

Les sept commissions ont toutes été actives en 2002. Elles se sont réunies à la date de l'assemblée à 28 reprises.

Le comité et le bureau se sont réunis à six reprises.

Présentation des projets initiés en 2002

Nature et paysages :

- Protection et valorisation de la végétation sommitale (voir ci-dessous présentation détaillée par Alain Ducommun)

- Mesures pour garantir le biotope du Grand Tétras
Ce projet est suivi par les commissions environnement et sylviculture. Une étude de localisation précise des zones intéressantes pour le Grand Tétras est actuellement menée par un étudiant piloté par le bureau d'études le Foyard. Ce travail devrait déboucher pour la fin du printemps 2003 sur des propositions concrètes (coupes sélectives, zone de calme, etc.....)

Tourisme doux :

La commission tourisme a retenu deux priorités

- Soutien au projet de réseau équestre (voir ci-dessous présentation détaillée d'Annelise Lecomte)

- Parcours à thèmes
C'est un projet présenté dans le plan directeur. Il s'agit de faire découvrir ou redécouvrir le Chasseral en prenant les chemins existants présentés sous une thématique particulière. Le thème sera décliné sous forme de dépliants ou mallettes pédagogiques. Les informations sur le terrain seront discrètes (pas de panneau d'information). Les idées de thèmes et de parcours existent déjà (la gentiane, les anabaptistes, les métairies, le calcaire, le goût, le dahu....).
Aujourd'hui, l'effort doit être mis sur l'attractivité de ces parcours qui devront attirer un public sans pour autant devenir une attraction de masse. Il s'agit aussi de bien veiller à ce que ces approches respectent bien les indications générales du plan directeur (possibilités d'accès, conséquences pour l'environnement, retombées économiques....)

Régulation des flux :

- Mise en place d'une offre de transports publics plus étoffée pour l'accès au sommet du Chasseral.

La commission transport a mis l'accent sur cette question. Un groupe de travail spécifique s'est constitué à cet effet.

La grande difficulté de cet accès est sa fréquentation moyenne très basse, ponctuée d'afflux massifs certains week-ends de beau temps.

Axe Saint-Imier/Savagnières/Chasseral

Actuellement, un bus des Croisi Car assure cette desserte, jusqu'au sommet en été et jusqu'aux Savagnières en hiver. Des réflexions sont en cours pour mieux adapter les horaires par rapport aux pratiques des utilisateurs et peut-être pour concentrer ce service sur les périodes potentiellement les plus fréquentées.

Axe Nods / Chasseral

Depuis la fin de l'exploitation du télésiège, il n'y a plus de transport public pour accéder au sommet du Chasseral par le versant sud. Le groupe de travail étudie les possibilités de mettre en place un transport à la demande les week-ends de grande fréquentation.

Ces deux offres ne seront opérationnelles qu'à partir de 2004. L'année 2003 doit permettre le calage des horaires, la gestion des flux automobiles sur cette route et la mise en place du dispositif de financement.

Autre information :

Dans le même ordre d'idée d'action, la Région Val de Ruz, avec les TRN a pu mettre en place pour l'hiver 2003 un transport en commun pour accéder aux Bugnenets les mercredi et week-end.

Agriculture :

- Enquête agricole en cours sur les forces et les faiblesses des exploitations du Chasseral

Cette enquête a démarré en août 2002. Elle est menée par le CFVA de Loveresse (Centre de vulgarisation agricole). Un questionnaire a été élaboré et une personne passera, ou est déjà passée chez chacun des exploitants du massif. Sur la partie bernoise, c'est principalement Daniel Geiser qui a mené ce travail et sur la partie neuchâteloise, Valérie Thiébaud.

L'enquête sera dépouillée par le CFVA de Loveresse et les premiers résultats seront présentés le 16 décembre 2002.

Monsieur Geiser prend la parole et livre à l'assemblée ses premières impressions : l'accueil est très bon, et les réponses fournies de qualité. Toutefois, il souligne que les exploitants sont pour la plupart mal informés sur le Parc régional Chasseral. Il suggère à la commission agriculture d'envisager une séance d'information réunissant tous les agriculteurs du massif.

Autres :

Au-delà de la mise en route de ces projets, les divers organes du Parc ont :

- étudié des projets qui leur ont été soumis par des tiers (projet d'extension du télésiège des Savagnières), projet Sava 3000 (promotion immobilière aux Savagnières), projet d'hébergement au naturel, position sur le plan des chemins forestiers de la division forestière 8.
- suivi de la procédure de validation du plan directeur (réajustement en cours suite aux remarques des différents services cantonaux avant dépôt aux instances exécutives. D'un point de vue formel, ce sont les régions de montagne Centre-Jura et Jura-Bienne qui sont les organismes porteurs du plan directeur.
- présenté le parc à d'autres structures

Présentation détaillée du projet de réseau équestre :

Madame Annelise Lecomte présente ce projet. Il a été initié par la Société de développement de Nods, et le comité du Parc a décidé de lui apporter son soutien.

“Par ses 125 Km de chemins répertoriés, ce projet a pour but de faire découvrir le site du Chasseral aux cavaliers randonneurs tout en améliorant les rapports de cohabitation avec les autres usagers tels que piétons et cyclistes, en supprimant les problèmes rencontrés par les agriculteurs (portails pas refermés, galopades après les génisses, etc..) et ceux rencontrés par les cavaliers tels que barrières infranchissables, terrain pas idéal, etc.. Reliant les métairies de Chasseral, les villages du plateau de Diesse et ceux du vallon de St-Imier, l'apport économique ne devrait pas être négligeable. Ce circuit permettra en outre, dans une prochaine étape, d'atteindre le réseau des Franches-Montagnes”

Ce projet est en cours d'avancement (vérification des chemins répertoriés, prise en compte des problèmes environnementaux, contact avec les propriétaires, stratégie de promotion touristique avec Jura Bernois Tourisme).

Présentation détaillée du projet de valorisation de la végétation sommitale :

Monsieur Alain Ducommun prend la parole pour présenter ce projet inscrit comme tel dans le plan directeur :

Il décrit tout d'abord les particularités de la flore sommitale du Chasseral qui est remarquable notamment par la présence d'espèces uniques dans l'arc jurassien, comme des espèces pseudo alpines qui se sont maintenues sur cette crête après la dernière glaciation.

Cette flore remarquable est localisée dans un des endroits où la pression touristique s'intensifie peu à peu et où les pratiques agricoles évoluent (engraissement ou déprise).

Des mesures de protection et de valorisation sont donc à prendre (informer, guider les flux touristiques, gestion raisonnée du pacage, lutte contre l'abandon de certains terrains, pratiques agricoles extensives.....).

L'année 2003 doit permettre de cerner de manière très fine et technique les enjeux puis de formuler et de planifier avec les personnes concernées, la mise en place de mesures qui devraient pouvoir se réaliser au-delà de 2003.

Ce projet est mené en partenariat avec Pro Natura qui participe à la phase étude à hauteur de 86 %.

6. Programme d'activités 2003

Les activités 2003 s'inscrivent dans la continuité de celles initiées en 2002. Toutefois, un certain nombre de nouvelles actions, qui sont encore à l'état d'ébauches, seront développées en 2003 :

Dans le domaine de la sylviculture :

- participation au plan directeur forestier en cours d'élaboration sur le versant Sud du Chasseral.
- Participation à la journée internationale de la forêt. Le thème proposé pour 2003 est la forêt et l'eau. La concrétisation serait un travail d'éducation au développement. Une animation pendant la semaine hors cadre sur le thème forêts et eau, dans une scierie à motricité hydraulique pourrait être développée. La faisabilité avec différentes organisations est en cours de discussion.

Signalisation :

- il s'agirait de montrer physiquement l'existence du parc. Plusieurs types de signalisation devraient être développés :
au niveau des routes, panneaux de types touristiques indiquant le Chasseral, panneaux à l'entrée des villages signalant leur adhésion comme membres sociétaires, panneaux de signalisation des principaux accès, panneaux d'information aux endroits stratégiques, panneaux signalant l'accès aux métairies.....

Transport et Flux :

- Etudes et mesures pour limiter les conflits entre les différents utilisateurs des sentiers et chemins

Il s'agit d'éviter les conflits entre divers usagers des chemins comme par exemple les voitures et les piétons, ou les cavaliers et les VTT. Un balisage approprié devrait être développé pour orienter judicieusement les utilisateurs.

- Etudes et mesures pour l'amélioration du stationnement des véhicules.

Le stationnement en jour d'affluence génère des conflits et des nuisances contraires à la recherche de délasserment et d'harmonie. Il s'agirait là encore d'identifier ces questions dans le détail et de proposer des mesures pour améliorer la situation.

Les mesures proposées seront toujours élaborées en étroite concertation avec tous les acteurs concernés et iront dans le sens, non pas de l'interdiction, mais de l'incitation positive.

Communication :

Il s'agit par ce moyen de mieux faire connaître la démarche du Parc qui se veut participative.

- Elaboration d'un guide pour les porteurs de projet dans la Région de Chasseral :
Ce guide serait destiné à des personnes qui ont un projet sur Chasseral. Il résumera la philosophie du Parc, le plan directeur et donnera des indications sur la manière dont concrètement les principes du développement durable peuvent être mis en œuvre.
- Journal du Parc : c'est une idée restant à développer.
- Remise à jour du site Internet

Nouveaux Partenariats :

- Partenariats opérationnels et financiers à nouer avec les Villes portes : Bienne, La Chaux de Fonds et Neuchâtel. Des contacts seront pris dans ce sens, d'abord avec Bienne.
- Nouveaux contacts avec les communes ayant un lien territorial direct avec le Chasseral et qui ne sont pas encore membres.

Divers :

- Réflexions tout le long de l'année autour de nouvelles actions comme par exemple une concertation large autour de l'activité neige, ou l'appui à la diversification agricole.
- Aménagement dans des nouveaux locaux à la gare, en proximité immédiate avec l'office de Saint-Imier de Jura Bernois Tourisme.

7. Budget de fonctionnement et d'investissements 2003

Budget « investissement » appelés « projets »

Projets	Montant total des projets	Participation financière du Parc	Participation financière attendue des autres partenaires	Valorisation du travail attendu des autres partenaires
<i>Parcours à thèmes</i>	120'000	80'000	20'000	20'000
<i>Parcours équestres</i>	40'500	7'000	21'000	12'500
<i>Valorisation de la végétation sommitale</i>	35'000	5'000	30'000	
<i>Protection du Grand Tétrás</i>	10'000	1'000		9'000
<i>Recensement exhaustif des valeurs naturelles du Chasseral</i>	10'000	5'000		5'000
<i>Réalisation de panneaux indicateurs</i>	130'000	55'000	50'000	25'000
<i>Communication</i>	23'000	23'000		
<i>Education à l'environnement</i>	5'000	2'500		2'500
<i>Guide pour porteurs de projets</i>	5'000	5'000		
<i>Voyages d'études, échanges d'expérience</i>	3'000	1'500		1'500
<i>Etude et préparation de l'offre de transport public vers Chasseral</i>	5'000	2'500		2'500
<i>Etudes sur les conflits de flux et étude de mesures</i>	10'000	7'500		2'500
<i>Projets non définis</i>	20'000	20'000		
Total Projets 2003	416'500	215'000	121'000	80'500

Il est à noter que l'engagement financier du Parc correspond à environ la moitié du montant total des projets qui sont envisagés.

Budget de fonctionnement

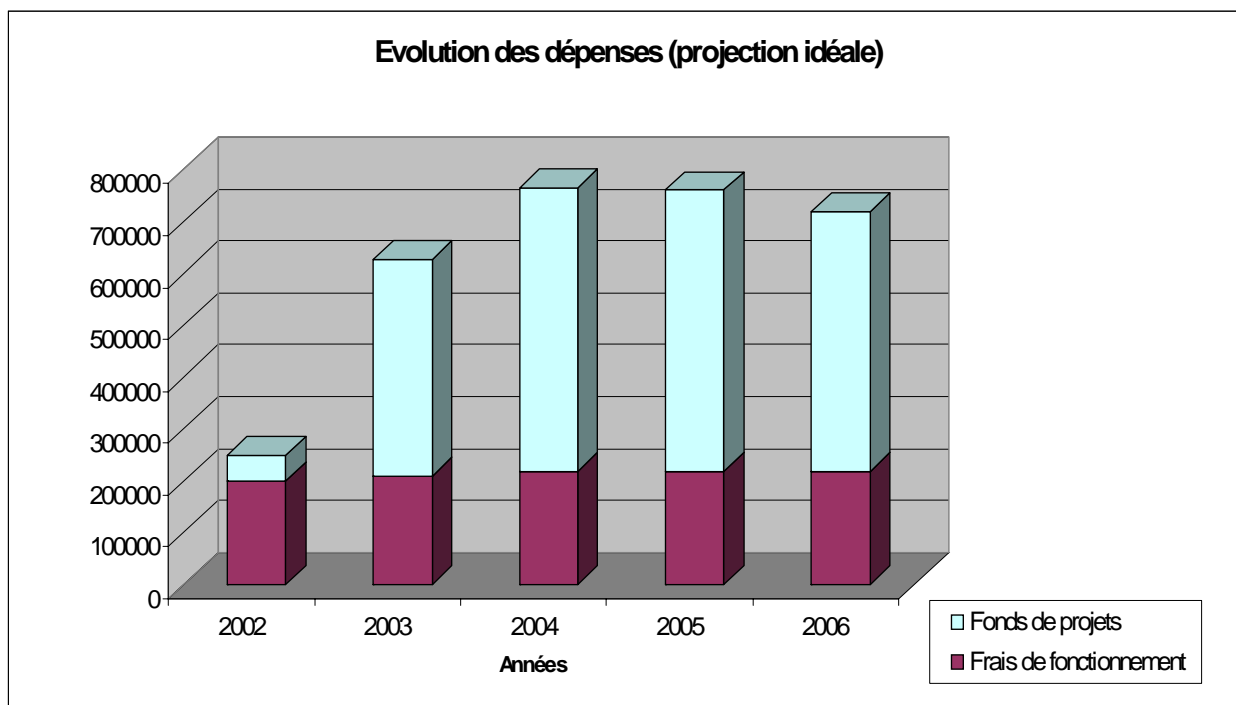
Budget 2002	Dépenses prévisionnelles de "fonctionnement"	
2'000.00	Assemblée générale	2'000.00
23'500.00	Comité, Commissions	24'500.00
159'500.00	Administration générale	168'500.00
15'000.00	Bâtiment	15'000.00
200'000.00	Total fonctionnement 2003	210'000.00

La légère augmentation est due aux ajustements nécessaires observés en 2002

Budget global 2003

Budget 2002	Budget 2003	
50'000.00	Total Projets (investissement) 2003	416'500.00
200'000.00	Total Fonctionnement 2003	210'000.00
250'000.00	Budget Total 2003	626'500.00

Projection sur cinq ans



Après présentation des divers éléments, le budget 2003 est mis au vote. L'assemblée l'approuve à l'unanimité.

8. Divers

La parole est donnée à la salle.

Daniel Geiser, CFVA de Loveresse, souligne la mutation agricole en cours avec ses conséquences difficiles pour les exploitations qui devront chercher à diversifier leurs activités. Il lui semble que le Parc pourrait avoir un rôle important mais qui reste à préciser.

Monsieur Geiser rappelle aussi les difficultés administratives auxquelles est confronté le Bison Ranch.

Michel Walther, répond que le Parc suit avec attention la question de l'agriculture de montagne sur Chasseral. Néanmoins le Parc n'a aucunement force de loi, il peut seulement proposer et conseiller, ce qu'il fait déjà par rapport au cas précis soulevé.

Emile Gauchat rappelle l'importance et la nécessité de l'activité touristique à Chasseral

D'un point de vue pratique, une intervention souligne de veiller à bien libeller le courrier aux communes au nom du conseil municipal et non pas au nom personnel d'un conseiller.

Suite à ces interventions, la séance est levée à 22h05. Elle est suivie d'une collation avec des produits du terroir, généreusement offerte par la commune de Villeret.